

1
(N° 338.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la pétition du sieur Pierre-Jean-Corneille De Gomme.

MESSIEURS,

Une demande de naturalisation ordinaire a été faite, le 17 août 1839, par le sieur Pierre-Jean-Corneille De Gomme, marchand et débitant de boissons, domicilié à Houthem, arrondissement de Furnes.

Il est né à Bambeque (France), le 8 nivôse an VIII; il habite Houthem depuis 1819; il a épousé une belge en 1827, et a procréé avec elle cinq enfants, tous nés en Belgique, et dont quatre sont encore en vie.

La position du pétitionnaire est aisée; il fait honneur à ses affaires et pourvoit honnêtement à l'entretien de sa famille.

Les autorités rendent hommage à sa bonne conduite, et sont d'avis que l'objet de sa requête peut être pris en considération.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, aîné.
